



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

52-322-01 Segédkönyvtáros

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Bibliothécaire adjoint(-e)

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- s'identifier avec les principes éthiques de sa profession;
- effectuer des tâches de bibliothèque publique;
- effectuer des différents processus de travail de bibliothèque;
- tenir des relations professionnelles;
- effectuer des tâches liées au Système de Documentation National et au Système de Service de Bibliothèque;
- utiliser les service de l'Institut de Bibliothèque;
- appliquer les règles définis dans les documents de fonctionnement de la bibliothèque;
- effectuer des tâches de l'extension de la collection;
- tenir des registres de collection;
- effectuer des tâches de conservation, d'inspection de collection et de protection de collection;
- interpréter des données bibliographiques, et des signes ETO et d'autres références professionnelles;
- utiliser des catalogues communs, des bibliothèques et des collections digitales;
- appliquer des méthodes de communication avec les utilisateurs en pratique;
- communiquer les base de l'alphabétisation digitale et la culture d'information aux utilisateurs de bibliothèque;
- donner d'information liée aux services de la bibliothèque et du système de bibliothèque;
- effectuer des tâches liées à la souscription, au prêt de livres et aux services de documents entre les bibliothèques;
- utiliser des sources traditionnelles et électroniques d'information;
- effectuer des services de bibliothèques pour les utilisateurs défavorisées et les enfants;
- appliquer des connaissances informatiques nécessaires pour son travail et des techniques de digitalisation;
- utiliser des outils techniques utilisés dans la bibliothèque.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

2711 Bibliothécaire, bibliothécaire informaticien

3717 Technicien(-ne) de l'établissement culturel

4133 Administrateur (-trice) de bibliothèque ou d'archives

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/hm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministre des Ressources Humaines</p>																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 52 Qualification professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 50%;">Test écrit lié au fonctionnement du système de bibliothèque, à l'organisation de la collection de bibliothèque, aux connaissances professionnelles liées à l'identification de la collection</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Connaissances professionnelles liées au fonctionnement de bibliothèque, au service de référence et à l'information</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Compilation de règles liés à la collection des livres et à l'utilisation de la bibliothèque</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">40.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Test écrit lié au fonctionnement du système de bibliothèque, à l'organisation de la collection de bibliothèque, aux connaissances professionnelles liées à l'identification de la collection	5	30.00	Épreuve orale	Connaissances professionnelles liées au fonctionnement de bibliothèque, au service de référence et à l'information	5	30.00	Épreuve pratique	Compilation de règles liés à la collection des livres et à l'utilisation de la bibliothèque	5	40.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Test écrit lié au fonctionnement du système de bibliothèque, à l'organisation de la collection de bibliothèque, aux connaissances professionnelles liées à l'identification de la collection	5	30.00														
Épreuve orale	Connaissances professionnelles liées au fonctionnement de bibliothèque, au service de référence et à l'information	5	30.00														
Épreuve pratique	Compilation de règles liés à la collection des livres et à l'utilisation de la bibliothèque	5	40.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n° 37/2013 (V. 28.) du Ministère des Ressources Humaines sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 33 % Pratique: 67 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		540 heures
Niveau d'entrée requis: - Baccalauréat		
Modules d'exigences professionnelles: 10707-12 Fonctionnement des systèmes de bibliothèque 10708-12 Organisation de collection de bibliothèque et identification de collection 10709-12 Service de référence et information		
Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.		
Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02		CACHET